

NOTICE

SUR

LES PIERRES A BASSINS

DU MORVAN

PAR M. NIPPOLYTO MARROFF, ASSOCIÉ CORRESPONDANT DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS
DE LA CÔTE-D'OR.

Le Morvan, dans ses forêts sombres et sauvages, renferme des rochers fort singuliers, qui, maintenant encore, sont, de la part de ses rustiques habitants, l'objet de pratiques superstitieuses et le sujet des plus merveilleuses légendes. Ce sont les rochers à bassins que nous n'osons qualifier de monuments, car leur véritable origine est restée, malgré les efforts de la science, plus ou moins obscure. Depuis plusieurs années nos recherches se sont portées sur ce sujet intéressant, et nous avons décrit dans deux courts articles insérés dans les *Matériaux pour servir à l'histoire primitive de l'homme* (1), les résultats principaux de nos premières recherches. La faveur avec laquelle ces premiers essais ont été accueillis, nous a encouragés à poursuivre nos investigations et à les faire connaître dans un travail d'ensemble plus complet. Nous sommes heureux d'en offrir l'hommage à la Commission archéologique de la Côte-d'Or.

(1) Pierres à bassins du Morvan, dans les *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, revue mensuelle, publiée à Toulouze par M. Cartailhac, 1^{er} note, numéro de novembre 1871, p. 306. 2^e note, août 1872, p. 353, tirage à part. A la suite de notre première communication, la direction de cette revue a réclamé de ses lecteurs des renseignements sur les faits pouvant éclairer la question. Un petit nombre a répondu à cet appel, et la question n'en est pas plus avancée.

Les pierres à bassins, nommées aussi pierres à écuelles (1), sont des rochers le plus souvent granitiques, dont la surface plane est creusée plus ou moins régulièrement d'une ou plusieurs cavités circulaires ou ovoïdes de dimensions diverses. La régularité de leurs contours et leur disposition parfois groupée, a fait attribuer leur évidement à la main de l'homme. Ces rochers curieux ont été signalés sur beaucoup de points; on les rencontre en Océanie, à l'île des Amis (2), en Suède, en Angleterre, en Suisse. En France on les trouve disséminées en Bretagne, en Auvergne, dans les Cévennes, aux pieds des Pyrénées et enfin dans le Morvan: ce sont ces dernières que nous allons décrire dans ce mémoire. D'éminents archéologues nous ont précédé dans cette voie de recherches, nous citerons M. Aymard du Puy, dont les études ont été publiées dans les mémoires de la Société académique de la Haute-Loire, dont il est président; M. le docteur Fouquet de Vanves et M. de Cessac, dont les observations sont consignées dans les mémoires de la Société polymathique du Morbihan et dans ceux de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Nous regrettons de n'avoir pas eu ces divers mémoires à notre disposition.

Les historiens du Morvan ont tous parlé de nombreux dolmens, ou de monuments appelés du nom de druidiques. C'est une grave erreur qu'ils ont commise, car dans la partie de ce pays comprise dans le département de l'Yonne et de la Côte-d'Or que nous avons parcouru dans tous les sens, on ne rencontre que des pierres à bassins, et c'est à elles vraisemblablement qu'on a donné cette fautive attribution. Les seuls monuments dits celtiques encore existants que nous y connaissons, sont, dans la commune de Sussey, le menhir de pierres jointes; au Bou-ru la pierre Charles, dont nous parlerons plus loin et qui a l'apparence d'un dolmen. M. Grasset de Varzy (Nièvre) signale encore près de Lormes la pierre aux Loups qu'il regarde comme un monument semblable, mais la description qu'il en donne laisse des doutes à

(1) On a remarqué, paraît-il, de pareilles excavations sur les dolmens, dont l'origine n'est pas mieux expliquée.

(2) Philippe-Henry de Sidney, article sur une pierre à bassins de l'île des Amis, dans le *London Illustrated News*, du 10 mars 1850.

cet égard (1). Nous citerons enfin comme mémoire, les pierres levées des bruyères de Valères, dans la commune de Laroche-en-Brenil, détruites il y a trente ou quarante ans.

Il existait autrefois dans le Morvan un grand nombre de ces rochers singuliers; beaucoup ont disparu sans laisser aucune trace, d'autres sont encore menacés d'une destruction prochaine. Néanmoins, au milieu des grandes forêts éloignées des villages, il en subsiste des spécimens fort remarquables, que les propriétaires tiendront sans doute à faire respecter. Voici l'énumération des plus importants avec leurs légendes et les détails que nous y avons remarqués :

1° *Dompierre-en-Morvan*. Le Fauteuil du Diable ou du Loup, est un demi-bassin de vaste dimension. 1 mètre de large sur 0 m. 70 c. de profondeur. Il ressemble à un fauteuil, c'est de là qu'est venu son nom. A sa partie inférieure se trouve une petite rigole lui servant de déversoir. Ce lieu est l'objet d'une légende appliquée à plusieurs autres du Morvan. Le dimanche des Rameaux qu'on appelle du nom charmant de Pâques Fleuries, la roche se fend au moment de la procession des Rameaux, et s'ouvre un instant en découvrant dans ses flancs une caverne remplie de riches trésors. Mais aussitôt que la procession est rentrée à l'église de Laroche-en-Brenil et que le chant d'*Attolite portas* a cessé, elle se referme brusquement et malheur à l'imprudent qui aurait osé y pénétrer.

2° *La Cour-d'Arcenay* (2). Le Perron de la Louise ou de la Fée, est un bloc énorme de forme elliptique, disposé comme une pierre tournante sur un rocher enfoncé en terre, où il est parfaitement d'aplomb. Il est placé comme le Fauteuil du diable sur une ponte assez raide, de laquelle on jouit d'une vue étendue du côté du couchant. Deux grands trous à peu près ronds existent à sa partie supérieure. Le premier a 0 m. 70 c. de large sur 0 m. 40 c. de

(1) Grassot aîné, *Musée de la ville de Vazzy*, Dolmen situé dans le département de la Nièvre et objets d'art attribués aux Celto-Gaulois, 1873, in-8°, 18 pages, 2 gravures.

(2) On a trouvé dans cette commune, il y a plusieurs années, isolé à la surface du sol, un demi-staïère en or Gaulois, inédit, qui a été acquis par le musée de Semur. Des renseignements pris par nous sur place, il résulterait qu'une autre petite monnaie d'or aurait été trouvée au même endroit et par la même personne, qui l'aurait perdue. Cela ferait supposer qu'un trésor aurait été caché dans ce lieu.

profondeur ; il est accoté au second un peu plus profond, leur jonction se fait par un rétrécissement de 0 m. 20 c. ; une petite chute ou cascade de 0 m. 03 c. laissait tomber le liquide dans celui-ci placé sur le bord, où existe le plus charmant déversoir qu'on puisse rencontrer ; le rocher s'avance de cette face et est élevé de terre d'environ 2 m. 50 c. Une personne pouvait se placer dans cette dépression et recevoir par le déversoir l'ablution provenant du sang de l'immolation des victimes. En grattant au pied avec un bâton nous avons reconnu les traces d'un foyer et retiré un petit tesson de vase grossier, mal cuit, ayant l'apparence d'une haute ancienneté ; sa présence dans cet endroit, on peut le penser du moins, n'est pas accidentelle, et une fouille pourrait y amener d'intéressants résultats.

Dans les environs on trouve une roche à peu près semblable appelée le *Perron de la Jaquette* ; notre guide n'a pu nous la faire voir et la retrouver dans l'épaisseur du taillis.

La Louise, selon la légende, était une méchante et redoutable sorcière ; elle faisait sa cuisine dans ces espèces de chaudrons. La nuit, montée sur la pierre et sous l'aspect d'une dame blanche, elle cherchait par ses cris à égarer ou effrayer les voyageurs.

3° *Laroches-en-Brenil*. Cette commune possède trois groupes de roches à bassins.

Le rocher des Champs-Chevrons, sur une bruyère près du hameau de Bierre-Légaré, porte trois creux mal conservés ; le plus grand, de forme ovalaire, est placé au milieu. On m'a assuré que plusieurs autres avaient été brisés, il y a peu d'années, en débitant des moellons.

Le rocher Rochefort, exposé au couchant sur une pente comme le précédent, dont il est distant d'un kilomètre. Comme son nom l'indique, il est formé par plusieurs pierres énormes, placées les unes sur les autres. Dans le milieu sauvage qu'il domine, son aspect est des plus imposants. Il présente trois cavités très régulières placées sur une même ligne et séparées les unes des autres par un intervalle de quelques centimètres. La plus grande, véritable auge et qui occupe le milieu, a 3 mètres de tour et 0 m. 32 c. de profondeur. Une autre dépression ayant 0 m. 60 c. de largeur et 0 m. 36 c. à la partie la plus large,

et 0 m. 17 c. de profondeur, a la forme régulière d'un œuf. Toutes ont leurs bords intérieurs un peu voûtés et parfois polis.

Dans les champs du voisinage j'ai recueilli plusieurs morceaux de silex, de la craie, dont un assez bien taillé en forme de pointe. Ils ont été abandonnés par la population préhistorique qui a parcouru le pays, mais je ne pense pas que ces objets aient quelques rapports avec nos bassins.

Le Perron-Merger, isolé sur un point culminant, est le plus beau rocher du pays. Du haut de sa plate-forme, on a sous les yeux un vaste panorama. Il est creusé de plusieurs bassins, mais une dizaine seulement sont assez bien conservés. Un bien plus grand nombre de bassins sont fort altérés et sans contours bien réguliers; un surtout, fort grand, est un véritable chaudron, il a 1 mètre de diamètre et 0 m. 35 de profondeur; les autres petites cuvettes ont de 0 m. 15 à 0 m. 25 de profondeur, et de 0 m. 80 à 1 mètre de tour. On doit remarquer surtout les vestiges d'un bassin à demi détruit superposé à un autre bien conservé et parfaitement rond. Une semblable particularité a son importance et pourrait aider probablement, en l'étudiant minutieusement, à expliquer une origine aussi douteuse.

Ce rocher vénéré de la superstition a sans doute donné son nom au village de Laroche-en-Brenil (1). « Selon la légende, le diable avait été chercher ce rocher pendant la messe de la Fête-Dieu avec le dessein d'en fermer la porte de l'église de Laroche-en-Brenil. Le bon Dieu lui avait promis, s'il pouvait le faire avant que la cloche ne sonnât, que tous ceux qui étaient dans l'église lui appartiendraient. La cloche ayant sonné quand il n'était encore qu'à cette place, il fut obligé de laisser tomber son fardeau. Les creux sont les empreintes de ses épaules, ou les marques de ses efforts que dans sa colère il fit pour le ressaisir. » Un lieu-dit du voisinage s'appelle le Rébraiement. C'est là qu'il se retira à la suite de cette déconvenue et où on l'entend encore quelquefois pousser des cris affreux qui n'ont rien d'humain.

(1) Selon M. J.-J. Loequin, avocat à Saulieu, le mot de Brenil viendrait des Arbrennes, tribu des Edues, qui serait le premier peuple historique connu ayant habité l'Auxois. Voir l'*Ethnographie de l'Auxois* de cet auteur, page 75, dans les *Bulletins de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur*, première année.

4^o *Saint-Andeux*. Xavier Girault, dans l'*Archéologie de la Côte-d'Or*, imprimée en 1823, y signale : « L'énorme pierre Culin, comme un monument druidique. Le peuple croit y voir les traces des pieds du diable. » C'est probablement une pierre à bassins. Nous n'avons encore pu la visiter, nous savons seulement qu'on raconte sur elle une légende à peu près semblable à celle que nous venons de rapporter, à propos du Perron-Merger.

5^o *Saint-Didier*. Une pierre d'écuellen dite druidique, existe dans le bois de la Prinsance, non loin des Carrons. Nous ne pouvons en parler *de visu*, ne l'ayant pas visitée.

6^o *Saint-Germain-de-Madon*. Dans cette commune beaucoup de roches à bassins ont été brisées. Parmi celles qui subsistent près du hameau de Romanet, est l'énorme bloc Sassédin que le diable a transporté au bout de son ponce sur les bords d'un étang. Les gens de l'endroit ont grand soin de montrer cette empreinte, avec une sorte d'orgueil, et même la trace de l'ongle qui y est restée gravée.

7^o *Précý*. Près de ce bourg, à Pont-d'Aisy, existe un beau bassin ; on l'appelle le *Cuvier de la Fête* : c'est le plus avancé du côté de l'Auxois ; il est situé sur le petit ruisseau de Golaiffe, dont le nom provient sans doute de ce bassin appelé aussi l'assiette du Goulu et de Gargantua.

8^o *Saint-Léger-Vauban* (Yonne). Cette commune, située sur les confins de notre département, possède quatre groupes de roches à bassins.

La Pierre-qui-Vire, devenue célèbre par le monastère fondé par le R. P. Muard dans le voisinage, est une véritable pierre tournante (1) sur laquelle les moines ont élevé une statue à la sainte Vierge. Cette pierre est unie sur le milieu, mais les bords sont couverts d'une quinzaine de bassins mal conservés. On y peut remarquer une assez singulière superposition de quatre de ces récipients

(1) M. de Bousliellen, dans son bel ouvrage sur les dolmens, considère les pierres tournantes comme des jeux de la nature. Nous partageons cette opinion. Elles ne sont pas rares dans le Morvan où on les connaît sous le nom de pierre qui vire, rocs branlants, du diable, pierre folle ou sans raison, perron qui danse, etc. La plupart ont des légendes, rien donc d'improbable à ce qu'elles aient été aussi en vénération. Nous connaissons plusieurs cas où des fontaines dans leur voisinage sont dédiées à des saints ou saintes, témoin celle de la Pierre-qui-Vire, portant le nom de Saint-Marie. C'étaient sans doute des fontaines sacrées, et les noms de saints qu'ils portent aujourd'hui ont remplacé ceux de divinités païennes.

étagés les uns au-dessus des autres sur la même pierre, si bien que le plus élevé déversait son trop-plein dans le second et ainsi de suite.

Au hameau du Bou-ru, on rencontre une roche analogue, la pierre Charles. De forme circulaire et plus massive encore, elle est posée sur deux quartiers de rocher, comme une table sous laquelle on peut s'abriter. C'est probablement un dolmen. Sur son sommet, qui est très plat, on voit une dépression allongée figurant assez bien une jambe humaine, que les paysans disent être celle du diable. Un bloc gisant sur le sol et paraissant avoir été culbuté est couvert en dessous de plusieurs bassins.

Les roches de *Godeaux* forment un groupe nombreux. Trois des plus élevées ont plusieurs dépressions altérées par le temps. Deux d'entre elles représentent une forme de pied humain. La célébrité en est grande dans la région, car c'est le soulier du diable. A peu de distance, dans une clairière, notre guide nous a montré un bloc couché, appelé la Pierre-Vieille, qui n'offre absolument rien de remarquable qu'une croix gravée en creux à sa surface ; un exorcisme sans doute, comme le christianisme en a tracé sur certains monuments qui étaient l'objet des coutumes superstitieuses des adorateurs des pierres.

La pierre des *Trois-Fontaines*, près du ruisseau de Vermidard, est certainement la plus curieuse et la plus belle que nous ayons vue. Ce bloc allongé est d'une hauteur d'environ 2 m. 50 à 3 mètres, abrupt sur toutes ses faces. On ne parvient à son sommet qu'avec beaucoup de peine, en se servant pour se hisser avec les mains des dépressions taillées sûrement dans cette intention, à une époque inconnue. Tout au milieu sont trois bassins d'une conservation admirable, aux bords très réguliers, vu que l'eau de pluie s'y conserve fort longtemps, ils en étaient remplis lors de notre visite. Leur disposition ne saurait être l'effet d'un pur hasard et est semblable à celle qu'on remarque sur les rochers des Champs-Chevrons et Rochefort, de Laroche-en-Brenil. Le plus grand bassin, de forme ovale, qui occupe le centre, mesure 0 m. 80 c. de longueur, 0 m. 30 c. de large et 0 m. 19 c. de profondeur. Les deux autres, parfaitement ronds, placés de chaque côté comme deux assiettes autour d'un grand plat, ont chacun 0 m. 40 c. de diamètre et

0 m. 15 c. de profondeur. Deux autres blocs placés auprès sont couverts de cavités d'un intérêt secondaire.

M. l'abbé Henry Vaast, curé-doyen de Quarré-les-Tombes, raconte dans sa notice sur Saint-Léger de Fourcheret (1) une légende sur une pierre à bassin détruite aujourd'hui. Il n'est pas sans intérêt de la comparer à celle de Laroche-en-Brenil. (Le diable s'était engagé par un pacte passé entre lui et les habitants, à transporter à Saint-Léger, un dimanche entre messe et vêpres, une énorme roche de granit prise dans la forêt. Il la charge en effet sur ses épaules, et marche en toute hâte, mais arrivé à l'endroit où l'on en voit encore les restes, il entendit sonner les vêpres à grande volée, aussitôt il laissa tomber son fardeau et s'enfuit. On y voyait, dit-on, avant qu'on ne l'eût brisée, les traces des épaules du diable, tant elle était pesante). Singulière prédestination ! Ce que le démon n'avait pu faire a été accompli par les habitants. Ils ont déblité cette pierre en détail et l'ont fait servir à construire leur maison d'école. Ce vieux bloc, objet de craintes superstitieuses, abrite donc aujourd'hui de ses débris les jeunes générations, qui, grâce à l'instruction, n'auront plus les craintes chimériques des vieux âges.

D'autres pierres non moins curieuses existent dans la partie du Morvan de Saône-et-Loire, à Uchon, si célèbre par sa pierre tournante, sur laquelle se trouvent une vingtaine de bassins ; dans la Nièvre, au Mousseau, sur le domaine des Laumes, etc. Nous ne les avons pas visitées, mais elles présentent toutes des caractères semblables à celles citées plus haut. De nouvelles descriptions n'apprendraient rien et pourraient fatiguer le lecteur.

ORIGINES DES PIERRES A BASSINS.

Après avoir donné la description de ces singuliers rochers, nous devons maintenant nous demander quelle est l'origine de ces excavations dont ils sont recouverts. Ont-elles été creusées par la main de l'homme, ou ne doit-on y voir que l'action lente de la désagrégation des parties tendres des roches

(1) Notice sur la commune de Saint-Léger-de-Fourcheret, par M. l'abbé Henry. Bulletin de la Société d'Études d'Avallon, année 1866, page 114. Voir la note 2 de la page 120.

sous l'influence des agents atmosphériques. Ces deux questions sont difficiles à résoudre, nous allons les discuter avec la plus grande impartialité, et on verra toute la difficulté de se prononcer sur un sujet qui est aussi du domaine de la géologie. Cette dernière science n'ayant éclairci en rien le problème dont nous cherchons la solution.

A la première question nous répondrons que le granit gris est d'une grande dureté, qu'il ne paraît pas susceptible de semblables et si profondes détériorations; et ensuite, que ces sortes de dépressions n'existent que sur les roches élevées, d'un accès ordinairement difficile et dominant les localités où elles se trouvent. Les roches basses, particularité que nous croyons d'une grande importance, en sont totalement dépourvues. Pourquoi donc se trouvent-elles sur les roches élevées et non sur les autres, et avec une orientation à peu près régulière au couchant? Ce nombre de trois bassins groupés est-il seulement un produit de la nature? Nous avouons que nous avons assez de peine à le croire; c'est aussi l'opinion de M. Aymard du Puy, un des savants les plus autorisés en cette matière.

On oppose de sérieuses objections au second mode de formation. M. le docteur Noulet, de Toulouse, bien connu par ses recherches préhistoriques, a observé dans l'Ariège, à Aulus, sur des blocs erratiques, des bassins semblables à ceux du Morvan (1). « Tout à côté, dit-il, des blocs qui présentaient ces bassins, on en voit d'autres offrant des boules et des demi-boules dont la couleur verte tranche avec l'aspect d'un beau pointillé de gris du granit qui les enveloppe. Or il arrive que ces noyaux amphiboliques, moins résistants que leur gangue, se désagrègent parfois et finissent par laisser ces bassins creux que l'on croirait, à cause de leur régularité, avoir été creusés de main d'homme. »

Si M. Noulet a eu la bonne fortune de saisir la nature sur le fait, nous n'avons pas eu cette chance dans le Morvan. De pareilles boules sur les roches y font complètement défaut. Nous avons pourtant remarqué de profondes stries verticales et même des rigoles réunissant les bassins entre eux, mais nous ne

(1) Docteur Noulet. — Bassins, ouvrage de la nature. *Matériaux pour l'histoire de l'homme*. Février-Mars 1872, page 77.

voyons dans ces sinuosités que la décomposition irrégulière de parties plus tendres de la pierre. Le séjour prolongé de l'eau dans leur intérieur et sa congélation ont bien pu aussi les agrandir. On m'a dit avoir remarqué, après le dégel, dans le fond de ces rigoles une poussière blanchâtre provenant sans nul doute de cette détérioration, mais le fait aurait besoin d'être confirmé. Quelquefois aussi le bassin, au lieu d'être à plat, se trouve sur la tranche dans une position inverse, comment alors expliquer sa formation par le séjour de l'eau? Nous n'avons remarqué ces cavités que sur le granit; s'il en existe sur d'autres roches moins dures, elles ont dû s'altérer et disparaître très vite: on ne saurait autrement expliquer cette absence. Ces roches sont en outre bien en place et ne portent pas d'autres traces de la main de l'homme.

Laquelle de ces deux opinions prévaudra lorsque les observations seront plus complètes? Dans l'état actuel de nos connaissances à cet égard, nous nous abstenons de nous prononcer d'une manière absolue. Si les hommes n'ont pas creusé ces rochers, ces singulières excavations ont dû dans tous les temps attirer leur attention et exciter leur étonnement.

USAGES DES PIERRES A BASSINS.

Si ces bassins ont été creusés par l'homme, ils n'ont pu l'être qu'aux âges préhistoriques, et alors dans quel but ou pour quelle destination? Ont-ils servi aux primitifs habitants de mortiers pour broyer leurs aliments, ou d'auges à des époques plus récentes? Leur position sur des blocs d'un accès toujours difficile, donne peu de poids à cette manière de voir, malgré les habitudes de certains peuples qui pilent encore actuellement des aliments farineux dans des mortiers à peu près semblables, tels sont les Algériens, les Indiens de la Californie; en France même, M. Bouvet a vu dans beaucoup de villages de la Marche berrichonne (aujourd'hui département de l'Indre), à la porte de chaque maison, des blocs où est creusée une cavité en forme de mortier, dans laquelle on triture des céréales avec lesquelles on fait une bouillie connue sous le nom de Fromentée, en raison du froment qui entre dans sa compo-

tion (1). Autrefois, dans le Morvan, et cela existe encore aujourd'hui sans doute dans certains villages arriérés, M. J.-J. Loquin, avocat à Saulieu, m'a assuré qu'il y avait d'énormes et épaisses tables de chêne dans lesquelles étaient creusées autant d'écuellles qu'il y avait d'habitants dans la maison et où chacun recevait sa nourriture, et cela par économie, la vaisselle étant très rare. On voit leur analogie avec les écuelles de pierre qui nous occupent.

Sans doute aussi à des époques diverses, ces cavités ont pu être adaptées à des usages divers. M. le professeur Strobel, de Buenos-Ayres, a rencontré dans la République Argentine des pierres à bassins servant de nos jours aux Indiens tout à la fois à broyer des aliments, les minerais aurifères et à diverses pratiques religieuses sur lesquelles on peut regretter qu'il n'ait donné aucun détail (2).

Les appellations propres, les légendes merveilleuses avec le prestige superstitieux qui s'attache à ces roches, nous portent à croire, suivant en cela l'opinion de plusieurs archéologues éminents, qu'elles furent des autels et l'objet d'un certain culte. On ne saurait attribuer à l'imagination ignorante des paysans ces traditions immémoriales, certainement fort défigurées, mais qu'on reconnaît, à leur ressemblance, sorties d'une source commune : c'est toujours le diable qui en est le héros principal. Le contraire a lieu dans les plaines de l'Anchois où certains blocs d'apport et d'origine plus ou moins problématiques y sont transportés par sainte Christine. Jamais, à notre connaissance, il n'est question du diable dans les légendes qui sont attachées à ces pierres.

Les pierres à bassins sont appelées par les paysans du Morvan *Fontaines des Rockers*, à cause de l'eau qui, à la suite des pluies, s'y réunit et y séjourne plus ou moins longtemps. Elles sont qualifiées d'un nom semblable dans la Haute-Loire et la Lozère. Mais la plus importante des analogies est de voir

(1) Le Bouvet. — Piles ou pierres à fromentées, pierres à bassins actuelles, lettre du 20 avril 1866 à M. de Morillet. *Matériaux*. Deuxième année, pages 261 à 262.

(2) Pélégrino Strobel. — Pierres à bassins de l'Amérique du Sud. *Matériaux*. Troisième année, page 298.

dans ces divers pays cette eau recherchée pour la guérison des maladies : cette pratique superstitieuse existe aussi en Suède.

Dans les bois du hameau de Vaupitre, commune de Saint-Germain-des-Champs (Yonne), se trouve un rocher ayant une fente et une cavité oblongues, où l'eau de pluie s'accumule et possède, selon la tradition, la propriété de guérir les dartres. Sa célébrité était grande bien en dehors de cette partie du Morvan, et elle était le but d'un pèlerinage. Naturellement, comme tous ceux du même genre, il a sa légende. Voici comment M. l'abbé Henry, curé-doyen de Quarré-les-Tombes, la raconte (1) : « Une vierge nommée Diétrine, vivait en paix dans la solitude de ces bois. Un chasseur la découvre et la poursuit pour lui faire violence. Arrivée devant la roche aujourd'hui en vénération, elle s'écrie : « Ah ! si tu voulais l'ouvrir et me cacher dans ton sein ! » Aussitôt la pierre se fend et la vierge s'y précipite. S'étant refermée aussitôt elle y demeure ensevelie. »

« Les malades atteints de dartres, s'ils n'y vont pas eux-mêmes, y envoient quelqu'un à leur place. On récite devant la pierre, en l'honneur de sainte Diétrine, neuf *Pater* et autant d'*Ave*. Si le malade doit guérir, la pierre sue de grosses gouttes ; si au contraire elle demeure sèche, tout remède est inutile. On boit de l'eau puisée dans la fontaine ou dans le ruisseau qui coulent auprès ; on en porte aussi au malade ; celle de la cavité de la pierre est préférée. Si elle n'en contient point, on y verse celle de la fontaine pour lui faire toucher la sainte renfermée dans la roche, puis on la reprend pour s'en servir au besoin. En se retirant, comme dans tous les pèlerinages du pays, on laisse l'offrande obligée : c'est une pièce de monnaie dont s'emparent les pauvres ou autres visiteurs. Courtépée dit que de son temps cette eau était recherchée pour guérir les dartres. Des étrangers viennent de fort loin pour s'en procurer. Cette confiance dans les eaux de Vaupitre peut remonter à une superstition païenne à laquelle on a ajouté quelques pratiques de pèlerinages chrétiens. »

Dans le département de la Lozère, M. de Malafosse a recueilli des faits

(1) Notice historique sur la commune de Saint-Germain-des-Champs, par M. l'abbé Henry, page 81. Voir page 111, dans le Bulletin de la Société d'études d'Avallon. Troisième année, 1868.

semblables qu'il n'est pas sans intérêt de comparer (1) à ceux que nous venons de passer en revue :

« Ce pays, dit-il, a la bonne fortune de posséder sur ce sujet des documents qu'on chercherait vainement ailleurs pour expliquer l'origine et l'usage de ces roches.

» Grégoire de Tours (*Liber in gloria beatorum confessorum, caput II*) raconte assez longuement que dans le pays des Gabales (le Gévaudan), était un lac adoré des populations voisines qui venaient tous les ans y accomplir des pratiques superstitieuses. Or un prêtre chrétien des premiers temps, ne pouvant abolir ces coutumes et voulant désormais les diriger vers un but pieux, bâtit une chapelle près du lac et la dédia à saint Hilaire, auquel désormais s'adressèrent les prières des Gabales.

» Ce lac non-seulement existe encore, mais les paysans de nos jours viennent chaque année, le premier dimanche de juillet, accomplir dans ses eaux les mêmes rites que, d'après le chroniqueur, accomplissaient leurs pères les Gabales. Ce lac est célèbre dans les trois départements du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère : c'est le lac de Saint-Andéol, nom qu'il porte depuis qu'un évêque de Mende dédia à ce saint la chapelle primitive de saint Hilaire.

» Il a cela de particulier que, creusé en entier dans le basalte, d'une contenance d'une vingtaine d'hectares et d'une profondeur de quinze mètres au centre, il ressemble à une vaste coupe d'où ne s'échappe aucun courant d'eau, et les deux sources qui l'alimentent suffisent seulement à remplacer l'eau évaporée sur sa superficie.

» Or, sur un des chaînons de la Margeride, et auprès de la petite ville de Grandrieu, est une vaste roche à bassin creusée en forme d'auge, dédiée à sainte Mène ou saint Meu, roche dans laquelle se ramasse l'eau pluviale, et qui a la réputation, comme l'eau de Saint-Andéol, de guérir les maladies cutanées. Je n'ai pas à examiner ici ce que peut signifier ce mot de saint Meu ou Mène, inconnu dans le martyrologe; mais ce qu'il y a d'étrange, c'est

(1) L. de Malafosse. — Les Pierres à bassins de la Lozère. *Matériaux*. Février et mars 1873, page 78.

que les mêmes pratiques des Gabales, vis-à-vis des eaux salutaires du lac, pratiques, ainsi que je l'ai dit, exactement conservées de nos jours, sont aussi en usage à Sainte-Mène.

» A une autre extrémité du département, auprès du village de Terme (Terme, Meu, Mène?..) est aussi un autre bassin taillé dans le granit où l'eau de pluie conservée a la réputation, auprès des paysans, de guérir les maux d'yeux. Toutefois, là on ne laisse point dans l'eau, après avoir baigné la partie malade, la même offrande qu'à Saint-Andéol ou Sainte-Mène, mais bien une épingle.

» Ces trois superstitions me paraissent trop avoir la même origine pour que je ne les attribue pas aux Gaulois, ainsi que le fait le chroniqueur de Tours. Or ce qui existe aujourd'hui pour deux roches à bassins, devait, selon moi, exister autrefois pour toutes celles auxquelles s'attache un souvenir superstitieux, mais au sujet desquelles les pratiques sont tombées en désuétude. Il me paraît donc que ces cavités creusées sur des rocs élevés, vénérés sans doute par les Gaulois, adorateurs d'arbres et de rochers, devaient servir à contenir l'eau de pluie, devenue ainsi une eau consacrée.

M. H. Hildebrand a fait à la huitième session du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Stockholm, une intéressante communication sur les pierres à bassins de la Suède (1). La population actuelle de ce pays montre beaucoup de vénération pour ces pierres en déposant dans les écuelles de petites offrandes pour obtenir la guérison des maladies.... On a étendu ce culte aux grandes et profondes excavations faites par les eaux dans les rochers. On appelle les unes et les autres *Chaudières des Géants*, et elles appartiennent également au culte des Elfes (Fées).

Les faits constatés dans des contrées éloignées ont une trop grande analogie pour qu'ils ne dérivent pas d'une volonté commune. Rien n'empêcherait de reconnaître dans les pierres à bassins (2), qu'elles aient été ou non creu-

(1) Compte-rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, VIII^e session, Stockholm, dans les *Matériaux*. Dixième année, page 228

(2) Le concile d'Arles, tenu en 452, dit que si les fidèles allument des flambeaux en révérent des arbres, des pierres ou des fontaines, et que l'évêque néglige d'abolir cet usage dans son diocèse, il doit savoir qu'il est coupable de sacrilège. En 567, le concile de Tours enjoignait aux prêtres de chasser de leur église tout

sées de main d'homme, des autels vénérés par les habitants primitifs de notre pays. Le fétichisme, connu chez toutes les nations primitives, a précédé en Gaule l'adoration de la divinité. Plus tard les druides, dont, suivant les auteurs, les rochers les plus abrupts étaient les autels, auraient pu les approprier à leur culte. La nécessité des sacrifices humains, s'il faut en croire ces mêmes auteurs, était un dogme établi par les druides eux-mêmes. Tacite a parlé d'autels des forêts de l'île de Man, qui ruisselaient du sang des captifs. César insinue le même fait pour ceux qui étaient abrités sous les bois du territoire de Marseille, et que ses soldats, retenus par une crainte superstitieuse, n'osaient abattre. Jusqu'à des temps récents, les plus graves historiens voyaient dans les dolmens, les tables de sacrifices de cette religion barbare. Depuis qu'ils ont été reconnus comme étant des monuments funéraires, on ne saurait, il nous semble, mieux appliquer cette destination qu'aux rochers-autels à bassins (1).

A son introduction dans le Morvan, le christianisme eut à lutter avec le druidisme qui avait su se retirer et résister, au milieu des forêts sauvages et inaccessibles, à l'envahissement du paganisme introduit par les vainqueurs de la Gaule. Les premiers apôtres qui évangélisèrent cette contrée ne durent rien négliger pour les détruire tout à fait, et tous les moyens furent sans doute employés pour arriver à ce résultat. De là cet assortiment bizarre de superstitions alliées au christianisme, qu'on retrouve dans le Morvan. Beaucoup de ces roches en vénération furent détruites, d'autres furent le sujet

ceux qu'ils verraient faire devant certaines pierres des choses qui n'ont pas de rapport avec les cérémonies de l'église. Dans les capitulaires de Charlemagne, on trouve un passage ainsi conçu : « A l'égard des arbres, des pierres, des fontaines, ou quelques insensés vont allumer des chandelles, nous ordonnons que cet usage soit abol. » Mais s'agit-il des pierres à bassins? C'est une question à éclaircir.

(1) Ces attributions paraissent sans doute exagérées et trouveront probablement des contradicteurs. Nous nous rallierons volontiers à eux, s'ils en donnent de meilleures. En attendant, nous croyons devoir reproduire dès à présent l'opinion contradictoire de M. du Cleuzon, page 9 de l'avant-propos de son remarquable ouvrage sur le poterie gauloise, *Étude sur la collection Charvet*. « Quant aux autels avec cuvette et rigoles, destinées au sang des victimes, il suffit d'avoir visité les côtes de Bretagne, d'avoir gravi les rochers de Ploumanarch, de Saint-Mathieu, de Crozon ou d'ailleurs, pour comprendre l'innocuité de l'hypothèse du sacrifice dans ces cuvettes. Le granit en se désagrégeant sous l'action des pluies, creuse un petit trou qui s'agrandit toujours, l'eau cherchant une issue forme la rigole, et il y a dans les falaises dont nous parlons tout à l'heure, nombre de bassins formant les plus beaux autels du monde, dans des situations où jamais druide, eût-il cent pieds de haut, n'aurait pu sacrifier la moindre victime. »

de légendes effrayantes et marquées d'*exorcismes* qui devaient peu à peu en éloigner les populations; on finit par les mettre sous la protection d'un saint, et l'on vit se continuer les pratiques anciennes qui, dirigées vers un but innocent et vieux, reçurent pour ainsi dire une nouvelle consécration.

Telles sont les observations que nous a suggérées l'étude des pierres à bassins du Morvan. Assurément ces observations sont loin d'être complètes, et certains points peuvent en rester douteux. Je me contente ici d'en exposer les termes principaux, sans chercher à entrer dans les discussions qu'elles soulèvent nécessairement, et encore moins à les trancher: mais on peut croire que des archéologues plus compétents sauront entreprendre et mener cette tâche à bonne fin.